

# CONSEIL MUNICIPAL de MEDIS

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### ***-Séance du 21 Janvier 2021-***

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales

A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances selon convocations adressées dans les délais réglementaires, sous la présidence de Monsieur Éric RENOUX, Maire de Médis.

**Etaient présents** : Mmes / MM. ARRIGNON Valérie – BERNARD Christelle – BRUYLAND Freddy – CANOVA Annick – GALIEN André – HUCHET Pierre – LAMOUREUX Pascal – LANGLADE Emmanuelle – LANGLOIS Anne-Laure – LYS Manuel – NEGER Ghislaine – POULARD Nicolas – RENOUX Eric – ROUDIER Bernard – SECHER Philippe – THOUARD Fabienne – VINET Sabrina

**Absents, excusés, représentés** : Mmes / MM. BOUYER Marc – DUCLOS Claudine – FOUCAULT Nathalie – SOUCHON Stéphane

**Nombre légal de Conseillers Municipaux : 23**

**Nombre de membres en exercice : 21**

**Secrétaire de séance** : Mme THOUARD Fabienne

**Présents : 17**

Date de convocation et de transmission : 15/01/2021

Date d'affichage : 15/01/2021

A 18h30, Monsieur le Maire ouvre la séance et suggère la désignation d'un secrétaire de séance. Madame THOUARD Fabienne est élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Retrait de l'ordre du jour du point « Sécurité routière : travaux d'aménagement des plateaux ralentisseurs aux Gourbeaux »: Monsieur le Maire expose que nous n'avons pas encore reçu les devis correspondants et que la demande de subvention ne peut donc pas être demandée.

Monsieur le Maire demande l'accord du conseil Municipal afin de rajouter deux délibérations à l'ordre du jour :

- Aménagement de l'impasse des Roberts : demande de subvention au titre de la DETR
- Construction de la halle : demande d'aide régionale

Le Conseil accepte de rajouter ces deux points.

#### **APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 02 DECEMBRE 2020**

Le compte rendu de la séance du 02 décembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

#### **Délibération 2021\_01 COMPTE RENDU DE DECISIONS**

Le Conseil Municipal prend acte à l'unanimité des décisions prises par monsieur le Maire dans le cadre de sa délégation :

23/12/20	Locatoumat	Location camion nacelle	2 905,98 €
22/12/20	PROUD FOUGERIT	Rénovation Mairie (enduit extérieur)	5 131,32 €
22/12/20	PROUD FOUGERIT	Rénovation Mairie (couverture zinguerie)	6 556,37 €
22/12/20	TADI	Travaux électriques - Mairie	669,81 €
22/12/20	Syndicat de voirie	Mission Géolocalisation – imp des Roberts	1 584,00 €
22/12/20	Syndicat de voirie	Aménagement voirie – rue de la Motte	1 302,00 €
22/12/20	Syndicat de voirie	Réseaux souterrains – rue de la Motte	4 602,00 €
22/12/20	Syndicat de voirie	Esquisse aménagement voirie – rue de la Motte	5 220,00 €

22/12/20	Syndicat de voirie	Esquisse aménagement voirie – imp des Roberts	2 160,00 €
22/12/20	PICOULET	Réparation Tracteur	516,04 €
22/12/20	SARL Boudeaud	Adoucisseur restaurant scolaire	2 206,36 €
16/12/20	Conseil Départemental	Réfection tranchées – rue du 4 <sup>ème</sup> zouave	13 682,61 €
15/12/20	PICOULET	Aménagement mise en accessibilité cimetière	86 976,00 €

#### **Délibération 2021\_02 MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN AGENT**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la modification du temps de travail d'un agent au 1<sup>er</sup> mars 2021.

La durée hebdomadaire passe donc de 26h00 à 35h00.

#### **Délibération 2021\_03 RECRUTEMENT D'UN AGENT CONTRACTUEL**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la création d'un emploi temporaire d'adjoint technique à temps complet pour la période du 1<sup>er</sup> février 2021 au 30 juillet 2021.

#### **Délibération 2021\_04 CESSION PARCELLES AL 63p ET AL 64 RUE JOEL CONTE**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la cession des terrains cadastrés AL 63 en partie et AL 64 situés rue Joël Conte pour la construction de 11 logements ; et valide l'estimation faite par les Domaines pour un prix de vente de 38 € le m<sup>2</sup>. Les frais afférents seront à la charge de l'acquéreur.

#### **Délibération 2021\_05 CONSTRUCTION D'UNE MAM : CHOIX DE L'ENTREPRISE ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise Maisons Elysée Océan pour la construction d'une Maison des Assistants Maternels. Le conseil sollicite l'octroi de subvention de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 30% du montant HT et de subvention de la CARA à hauteur de 50% du reste à charge pour la commune.

#### **Délibération 2021\_06 ACQUISITION DES PARCELLES PRIVEES : AL 117 RUE DES SPORTS / AL 13p ET AL 18p RUE DU 4<sup>ème</sup> ZOUAVE**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'acquisition des parcelles AL 117 rue des sports au prix de 40€ le m<sup>2</sup> et AL 13p et AL 18p au prix de 70€ le m<sup>2</sup>. Ces parcelles serviront à l'agrandissement des Services Techniques et à la future construction du groupe scolaire. Les frais de notaire seront à la charge de la commune.

#### **Délibération 2021\_07 MODIFICATION SIMPLIFIEE DU PLU N°6**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à engager la procédure de modification simplifiée du PLU n°6 dans le but de déclasser la parcelle AL 427p. Afin de permettre la faisabilité de l'opération d'aménagement d'ensemble, il convient de passer cette parcelle de la zone AU en zone UB.

#### **Délibération 2021\_08 TRAVAUX DE SECURITE : DEFENSE INCENDIE – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les devis correspondants aux travaux de sécurité incendie (Brigade Rac / les Brandes / Pousseau) pour un montant total HT de 87 370€. Une aide financière au titre de la DETR sera sollicitée à hauteur de 40% du montant HT, le reste à charge et la TVA seront à la charge de la commune.

#### **Délibération 2021\_09 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES**

Le Conseil Municipal accorde à l'unanimité une subvention exceptionnelle à la MFR de Cravans pour 3 jeunes Médisais pour un montant total de 120€.

#### **Délibération 2021\_10 TRAVAUX DE GROSSES REPARATIONS SUR OUVRAGE D'ART – PONT DU BERTHUS : DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité la demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR à hauteur de 40% afin d'effectuer les travaux de sécurisation et de réparation sur le pont du Berthus. Le montant des devis (travaux et assistance technique) s'élève à 25 200€ HT.

**Délibération 2021\_11 REALISATION D'UN EMPRUNT AGILOR POUR LE FINANCEMENT D'UNE EPAREUSE**

Mme ARRIGNON Valérie ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de souscrire un prêt AGILOR auprès du Crédit Agricole pour financer l'achat d'une épareuse. Le montant du prêt sollicité s'élève à 69 600€ avec 7 échéances annuelles à compter du 15/11/2021 – taux d'intérêt : 0,630%

**Délibération 2021\_12 REALISATION D'UN EMPRUNT AGILOR POUR LE FINANCEMENT D'UNE TRACTO-PELLE**

Mme ARRIGNON Valérie ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal à l'unanimité décide de souscrire un prêt AGILOR auprès du Crédit Agricole pour financer l'achat d'une tracto-pelle. Le montant du prêt sollicité s'élève à 40 080€ avec 7 échéances annuelles à compter du 15/12/2021 – taux d'intérêt : 0,640%

**Délibération 2021\_13 CESSIION DE MATERIEL**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la cession de l'ancienne épareuse de marque NOREMAT des services techniques qui sera reprise par l'entreprise CHEVALERIAS pour un montant de 7 000€.

**Délibération 2021\_14 SDEER : CONVENTION DE REMBOURSEMENT POUR LES TRAVAUX DE GENIE CIVIL AU PETIT TOUSSAUGE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de signer la convention du SDEER engageant la commune à procéder au remboursement en 4 annuités du montant total du devis, soit 62 968,37€, et qui concerne les travaux de génie civil annexe Télécom au Petit Toussaugé.

**Délibération 2021\_15 ADHESION A L'ASSOCIATION « LES MAIRES POUR LA PLANETE »**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer à l'association « les Maires pour la Planète » à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 ;

**Délibération 2021\_16 DON DU PREFABRIQUE SITUE AU 16 RUE JOEL CONTE AU PROFIT DE L'ASSOCIATION DE CHASSE DE MEDIS**

Mme BERNARD Christelle ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise l'association de chasse de Médis (ACCA) à récupérer le préfabriqué à titre gratuit. L'ACCA s'engage à démonter le local et à évacuer les déchets et gravats.

**Délibération 2021\_17 ACQUISITION EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE ELEMENTAIRE : CONVENTION DE PARTENARIAT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention conclue entre la commune et l'académie de Poitiers afin d'équiper les classes de l'école élémentaire de 16 tablettes numériques. Le devis de SOLURIS s'élève à 7 271,72€. Les aides financières sont sollicitées à hauteur de 50% du montant total auprès du RECTORAT et à hauteur de 25% du montant HT au titre de la DETR.

**Délibération 2021\_18 ACQUISITION EQUIPEMENT NUMERIQUE ECOLE MATERNELLE : CONVENTION DE PARTENARIAT ET DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la convention conclue entre la commune et l'académie de Poitiers afin d'équiper les classes de l'école maternelle de 16 tablettes numériques. Le devis de SOLURIS s'élève à 7 271,72€. Les aides financières sont sollicitées à hauteur de 50% du montant total auprès du RECTORAT et à hauteur de 25% du montant HT au titre de la DETR.

**Délibération 2021\_19 ACQUISITION EQUIPEMENT INFORMATIQUE A DESTINATION DU GROUPE SCOLAIRE : DEMANDE D'AIDE FEADER AU TITRE DU PROGRAMME LEADER**

Mme ARRIGNON Valérie ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter le devis de la société PSI concernant l'achat de 10 ordinateurs portables pour un montant HT de 7 969€.

Nous sollicitons une contribution européenne FEADER au titre du programme LEADER versée par la Région sur la base de 80% du montant HT du devis.

**Délibération 2021\_20 TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE VOIRIE : IMPASSE DES ROBERTS – DEMANDE DE SUBVENTION**

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité le devis émanant du syndicat de la Voirie pour aménager l'impasse des Roberts (enrobé, parking, voie piétonne et espaces verts) pour un montant HT de 103 984,50€. Le plan de financement prévoit une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40% du montant HT.

**Délibération 2021\_21 CONSTRUCTION DE LA HALLE – DEMANDE D'AIDE REGIONALE**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de demander une aide régionale de 15% en vue de la construction de la halle, en complément de celles déjà votées en décembre 2020 (DETR et conseil départemental). Cette aide est calculée sur le montant total des travaux (sauf VRD) soit 34 110€. Toutes subventions cumulées, le reste à charge pour la commune s'élève à 117 580€

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h15.

Le Maire,  
**Eric RENOUX**

